Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + SES, veuillez visiter :
bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Comment les questions environnementales sont-elles devenues un problème public ?

Programme officiel :
Regards croisés

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelle action publique pour l'environnement ?	- Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique ; comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit. - Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale). - En prenant l'exemple du changement climatique : - connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte ; comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites, et que leur mise en œuvre peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique ; - comprendre qu'en présence de bien commun les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par des stratégies de passager clandestin et les inégalités de développement entre pays.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document montre que les experts participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique. En effet, par exemple, le GIEC, à travers ses rapports, alerte les pouvoirs publics sur les questions environnementales (coopération entre les différents acteurs). Les expertises sont une aide à « la prise de décision politique » et ils servent « de base aux négociations multilatérales ».

Document 2	Ce document présente la liste des participants à la COP 26, qui s'est tenue à Glasgow du 31 octobre 2021 au 12 novembre 2021. Nous pouvons constater qu'une multitude d'acteurs divers ont participé à cette conférence mondiale sur le climat. Outre les parties, nous pouvons citer les ONG, au nombre de 11 734, ou encore les médias, au nombre de 3 781. Ceux-ci, en médiatisant les problèmes environnementaux, contribuent inévitablement à faire de ces questions des problèmes publics.
Document 3	Ce document présente l'évolution du nombre d'adhérents de l'association Greenpeace France entre 2003 et 2017. Ce nombre est en constante augmentation. En effet, le nombre d'adhérents à cette ONG de protection de l'environnement a été multiplié par 2,8 entre 2003 et 2017, passant de 69 000 à 195 986. Cela montre à la fois le poids des ONG, mais aussi le fait que les citoyens, qui sont plus nombreux à adhérer, sont davantage préoccupés par les questions environnementales. Ce type d'associations dénoncent des pratiques nuisant à l'environnement et contribuent à la mise à l'agenda politique de ces problèmes.
Document 4	Ce document présente les principaux résultats d'une consultation citoyenne réalisée en Europe, dans le cadre de laquelle 1,5 million d'Européens ont fait part de leurs propositions pour réinventer l'Union Européenne. Il en ressort que l'environnement est la principale préoccupation des citoyens français et européens. En effet, en 2019, sur les 10 propositions les plus approuvées en France, répondant à la question « Que pouvons-nous faire concrètement pour réinventer l'Europe ? », 40 % concernent l'environnement. Sur les 270 propositions ayant émergé dans les pays de l'UE, 18 % concernent l'environnement et l'énergie. Ainsi, cela explique, entre autres, que les pouvoirs publics se saisissent de ces questions environnementales, en les mettant à l'agenda politique.

Problématique possible :

Les inquiétudes liées au réchauffement climatique, à l'épuisement des ressources naturelles, à la pollution, à la diminution de la biodiversité, … ont contribué à faire de l'environnement un thème central des débats publics actuels. Ce problème public s'est construit par l'interaction de différents acteurs. Nous pouvons ainsi nous demander par quels processus les questions environnementales ont pris, ces dernières années, une place grandissante dans le débat public, faisant de la préservation de l'environnement l'un des enjeux de l'action publique.

Proposition de plan détaillé :

I) Différents acteurs participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique.	II) Ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit.
A) Différents acteurs font émerger les questions environnementales dans le débat public…	**A) Des relations parfois conflictuelles.**
• Les experts, comme le GIEC, jouent un rôle important en légitimant les questions environnementales et en les projetant sur le devant de la scène publique. Nous pouvons illustrer ce point avec le document 1. • Les mouvements citoyens peuvent organiser des actions et des manifestations pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les enjeux environnementaux. Le document 4 montre que l'environnement est la principale préoccupation des citoyens. • Les ONG, comme Greenpeace, dont le nombre d'adhérents est en constante augmentation (document 3), peuvent aussi contribuer à médiatiser les questions environnementales.	• Certains acteurs ont des visions ou des intérêts divergents, voire contradictoires, sur les questions environnementales. Par exemple, pour les climato-sceptiques, qui ne croient pas au réchauffement climatique, l'action des pouvoirs publics pour lutter contre le réchauffement climatique n'est pas forcément légitime. • Certains acteurs, comme les mouvements citoyens et les ONG, peuvent s'allier contre d'autres acteurs, comme des entreprises qui ne respecteraient pas des réglementations ou mettraient en danger la santé et l'environnement (procès contre Monsento aux États-Unis, ou contre des Etats qui ne prendraient pas des mesures à la hauteur de leur engagement (« l'Affaire du Siècle » en France).
B) …et facilitent leur mise sur l'agenda politique.	**B) Des relations de coopération.**
• Les partis politiques, notamment les partis écologistes, participent à cette construction des questions environnementales en problème public, en facilitant notamment leur mise sur l'agenda politique. • Certaines entreprises peuvent jouer un rôle en mettant en place des procédés de fabrication plus respectueux de l'environnement. Il existe des certifications, des labels environnementaux qui montrent les efforts réalisés par les entreprises dans la protection de l'environnement.	• Lorsque les intérêts convergent, les acteurs vont coopérer. De nombreuses initiatives reposent sur la coopération d'acteurs locaux (citoyens, entreprises, collectivités locales, etc.). • Les ONG coopèrent avec les pouvoirs publics, elles pratiquent notamment le « lobbying » en influençant les institutions publiques. • Les experts alertent les pouvoirs sur les questions environnementales. Leur expertise aide les pouvoirs publics à élaborer et à mettre en place

• Les pouvoirs publics ont la responsabilité de mettre en œuvre les politiques publiques environnementales. Ils traduisent politiquement et opérationnellement les enjeux environnementaux. Ils prennent des mesures concrètes pour limiter les impacts du changement climatique.	des politiques publiques. Le document 1 peut illustrer ce point. • Lors des COP, réunissant de nombreux acteurs, pouvoirs publics et ONG, notamment, vont pouvoir échanger et s'entendre sur des engagements environnementaux (document 2).

Remarque : Les différentes échelles de l'action publique pour l'environnement ne sont pas attendues ici.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : Mobilisation de connaissances (4 points)

Question : À l'aide d'un exemple, montrez que la chaîne de valeur s'internationalise.

Science économique

Réponse possible :

La chaîne de valeur est l'ensemble des activités productives réalisées par les firmes multinationales (FMN), dans différents pays, pour amener un produit ou un service de sa conception à son utilisation finale par le consommateur final. La chaîne de valeur mesure la valeur créée à chacune des étapes.

Ainsi, aujourd'hui les FMN ont tout intérêt à internationaliser leur chaîne de valeur, car en fragmentant le processus de production les entreprises peuvent profiter des avantages comparatifs des différents pays dans lesquels elles s'installent, et obtenir ainsi un avantage concurrentiel. L'internationalisation des chaînes de valeur impliquent que les étapes de production, de la conception d'un produit à sa livraison au consommateur final, soient effectuées dans des pays différents. Chaque étape ajoute de la valeur et au moins deux étapes se déroulent dans des pays différents.

Par exemple, la fabrication d'un Airbus se fait dans différents pays. En effet, les pièces détachées et les composants sont fabriqués dans plusieurs pays comme le fuselage qui provient d'Allemagne ou les ailes qui sont construites en Grande Bretagne, tandis que l'assemblage des produits finaux se fait en France à Toulouse.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Sociologie et science politique
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Question 1 À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution de la consommation des ménages en produit issus de l'agriculture biologique et celle concernant les produits alimentaires en vrac, entre 1998 et 2018 (*2 points)*

Réponse possible :

D'après le CREDOC, 44 % des ménages interrogés avaient consommé des produits issus de l'agriculture biologique lors des six mois précédents l'enquête en 1998 contre 70 % des ménages interrogés en 2018 soit une augmentation de 26 points de pourcentage. D'après le CREDOC, 32 % des ménages interrogés avaient consommé des produits alimentaires en vrac lors des six derniers mois précédents l'enquête en 1998 contre 47% des ménages interrogés en 2018, soit une augmentation de 15 points de pourcentage. Une part croissante de ménages français consomme donc des produits issus de l'agriculture biologique et des produits alimentaires en vrac.

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez en quoi la consommation engagée constitue de plus en plus une forme d'engagement politique *(4 points)*

Réponse possible :
L'engagement politique comprend les différentes actions par lesquelles les individus tentent d'influencer les décisions politiques et d'agir sur les choix de société. La consommation des individus est engagée lorsque les pratiques de consommation reposent sur un ensemble de principes éthiques et sociaux et tentent d'influencer les pratiques de consommation et les choix politiques. Différentes formes de consommation engagée existent telles que le boycott de certaines marques ou de certains produits non conformes aux valeurs défendues par les individus. C'est par exemple le cas du boycott de certaines marques proposant des produits issus de l'exploitation des Ouighours ou encore du véganisme au nom du bien-être animal. Ces pratiques de consommation ont des impacts politiques et sociétaux forts (modification des pratiques des autres consommateurs sensibilisés à la cause, modification des pratiques industrielles…). Le document souligne l'existence d'une consommation de plus en plus engagée : D'après le CREDOC, seulement 32 % des ménages interrogés avaient déjà acheté des produits en vrac lors des six mois précédents l'enquête en 1998 tandis qu'ils étaient 47 % à l'avoir fait en 2018 soit une augmentation de 15 points de pourcentage.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment les institutions influent sur la croissance économique.

Programme officiel :
Regards croisés

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	- Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs. - Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation. - Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover ; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice. - Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus. - Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Le document permet d'expliquer en quoi de mauvaises institutions entrainent des conséquences néfastes sur la croissance économique à travers notamment l'incitation à investir. - Ainsi, la corruption a plusieurs conséquences négatives. Elle réduit les recettes fiscales de l'État (impôts non payés, pots-de-vin), augmentent les tensions entre les individus (problème d'équité et de justice) et réduit les investissements.
Document 2	Le graphique permet d'illustrer l'incitation à innover et investir en s'appuyant sur le nombre de chercheurs pour un million d'habitants dans différents pays et le pourcentage du PIB dépensé dans la R&D. - La Corée du Sud investit 4,3 % de son PIB dans la R&D et dispose de 6 856 chercheurs pour un million d'habitants. - À l'inverse, la France ne dépense que 2,3 % de son PIB dans la R&D et possède environ 2 fois moins de chercheurs pour un million d'habitants.
Document 3	Le tableau statistique illustre le lien entre la croissance économique et les institutions de qualité à travers les familles triadiques de brevets de différents pays. - Si on compare la part de différents pays en 2018, on peut noter que les pays qui ont les plus fortes parts dans les familles triadiques de brevets comme les États-Unis ont également des PIB plus élevés. C'est la situation inverse pour des pays comme la France ou la Corée du Sud. - La Chine a vu sa part dans les familles triadiques de brevets augmenter de 0,84 % à 8,68 % de 2005 à 2018. Sur la même période, son PIB a été multiplié par plus de 3 fois.

Raisonnement possible :

- La croissance économique peut être définie comme l'augmentation soutenue, sur une longue période, de la production de biens et services dans un pays.
- Elle peut être influencée par la qualité des institutions qui correspondent aux contraintes formelles et informelles qui encadrent et structurent les interactions des acteurs économiques et de manière générale des individus.

- L'innovation est une variable clé de la croissance économique car elle permet d'accroître le progrès technique. Ainsi, les pays qui innovent le plus possèdent un PIB plus élevé (document 3 – situation comparative entre la France et les États-Unis par rapport aux parts de brevets triadiques).

- Les institutions peuvent inciter les agents économiques à investir qui vont être rassurés par un cadre juridique protecteur notamment au niveau des droits de propriété. À l'inverse, les éléments négatifs dans ce domaine ne vont pas inciter à investir (document 1 – la corruption symbole d'institutions défaillantes réduit le niveau d'investissement dans un pays).

- Des institutions de qualité peuvent améliorer la croissance économique en affectant l'incitation à innover des agents économiques. Pour cela, les États doivent offrir un cadre propice à travers différentes institutions (document 2 – le nombre de chercheurs et les dépenses dans la R&D sont des éléments qui favorisent l'innovation comme on peut le voir en Corée du Sud ; document 1 – le rôle des brevets dans l'innovation).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.